



Écho de la colline

Manque de collaboration coûteux entre l'Avenir Libéral et l'APQ au sujet du projet de loi sur un Ordre des enseignant.e.s



La majorité des négociations ce sont faites hors séance de commission parlementaire.
Crédit : Sergio Alejandro Mendoza Daza

Publié à 10 h – 2025/01/10

Journalistes : Étienne Meunier et Sergio Alejandro Mendoza Daza

« Les Libéraux viennent de gâcher le projet avec leur ambivalence », a lancé un député progressiste découragé du manque de collaboration du gouvernement envers le projet de loi déposé par l'APQ. C'est pour un établissement d'un Ordre pour les enseignant.e.s du Québec que les trois partis ont débattu en commission parlementaire.

« Ça me rappelle la nuit des longs couteaux », a également déclaré le porte-parole du 2e groupe d'opposition en matière de travail, le député Bérubé. Frustré du retrait de l'Avenir Libéral au sujet de la présence de membres syndicales au comité de discipline de l'Ordre, il ne croit plus autant en l'efficacité du projet. Ce comité servirait à établir le verdict final sur les sanctions destinées aux enseignants fautifs, pouvant aller jusqu'au retrait du brevet d'enseignement. Initialement, le tiers du comité aurait été représenté par des membres syndicaux. Selon le député de Bérubé, la perte de cette représentation syndicale éradiquerait la moindre assurance que les enseignants pourraient avoir envers l'Ordre, pour « ne pas se sentir attaqués » directement par les plaintes.

La mésentente avait débuté plus tôt durant la commission, alors qu'une tergiversation s'était éternisée autour de la formation du Conseil d'administration (CA). Le projet de loi de l'APQ proposait deux syndicats sur 15 sièges au CA. L'Union conservatrice du Québec refusait sans équivoque leur moindre présence, tandis que l'Avenir Libéral se présentait une fois de plus hésitant sur la question. Une fois le verdict tombé, les trois partis ont trouvé un consensus avec une formation de deux syndicalistes, 11 enseignants, deux membres du public spécialisés en la matière et deux membres nommés par les ministères de l'Éducation et du Travail pour un total de 17 sièges finalement.

Les débats concernant l'adoption de ce projet de loi ont jeté de l'huile sur le feu dans le contexte tendu entre les partis.

Plus d'informations suivront demain alors que l'adoption du projet de loi sur les enseignantes et les enseignants sera débattue au Salon rouge.



Le député Bérubé a présenté le projet de loi hier au Salon rouge.
Crédit : Sergio Alejandro Mendoza Daza